Le droit de la famille au sénégal.

Introduction

Le droit de la famille est une branche essentielle du droit qui régit les relations juridiques au sein de la famille. Cela inclut le mariage, le divorce, la filiation, la garde des enfants, et les droits successoraux. Ce domaine du droit vise à protéger les droits des membres de la famille et à assurer leur bien-être.

Partie 1 : Les Sources du Droit de la Famille au Sénégal

Quelles sont les principales sources du droit de la famille au Sénégal?

- Le Code de la Famille :
- Établi par la loi n° 70-24 du 22 juillet 1970, ce code constitue le texte fondamental régissant les relations familiales au Sénégal.
- Il traite des conditions de mariage, des droits et devoirs des époux, des modalités de divorce, de la filiation et de la succession.
 - La Constitution du Sénégal :
- La Constitution garantit les droits fondamentaux de tous les citoyens, y compris des droits spécifiques liés à la famille, tels que le droit à la protection de la famille et des enfants.
 - Les conventions internationales :
- Le Sénégal a ratifié plusieurs conventions, comme la CEDAW (Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes) et la Convention des droits de l'enfant, qui influencent le droit de la famille.

Partie 2 : Le Mariage

Quelles sont les conditions du mariage au Sénégal?

- Âge minimum :
- Le Code de la Famille fixe l'âge minimum à 18 ans pour les femmes et 21 ans pour les hommes.
 - Consentement :
- Le mariage doit être basé sur le consentement mutuel. La contrainte, la menace ou la violence sont strictement prohibées.
 - Formalités :
- Le mariage doit être enregistré dans un registre de l'état civil, et une publication des bans doit être faite pour assurer la transparence.
 - Types de mariage :
 - Mariage civil : Réglementé par le Code de la Famille.
 - Mariage coutumier: Reconnu, mais doit être enregistré pour avoir des effets juridiques.

Partie 3: Le Divorce

Quelles sont les procédures de divorce au Sénégal?

- Types de divorce :
- Divorce par consentement mutuel : Les époux conviennent d'un commun accord de mettre fin à leur mariage, avec un accord sur la répartition des biens et la garde des enfants.

- Divorce pour faute : Un des époux peut demander le divorce en invoquant des motifs légitimes (adultère, abus, etc.).
 - Procédure :
- Le divorce est prononcé par le tribunal, qui examine les demandes et les preuves fournies par les parties.
 - Conséquences du divorce :
 - Règlement des biens : Le partage des biens acquis durant le mariage est décidé.
 - Garde des enfants : Les arrangements pour la garde et le droit de visite sont établis.
 - Pension alimentaire : Obligation de contribuer aux besoins des enfants après le divorce.

Partie 4: La Filiation

Comment la filiation est-elle établie au Sénégal?

- Filiation légitime :
- Filiation des enfants nés dans le cadre d'un mariage légal. Les enfants ont droit à une reconnaissance et à une protection légale.
 - Filiation naturelle :
- Reconnaissance des enfants nés hors mariage par le père ou la mère. La reconnaissance doit être effectuée pour que l'enfant bénéficie de droits légaux.
 - Droits des enfants :
 - Droit à la connaissance de son origine.
 - Droit à la protection, à l'éducation, et à l'entretien.

Partie 5: La Garde des Enfants

Quelles sont les règles concernant la garde des enfants en cas de divorce ?

- Garde conjointe :
- Les deux parents partagent la responsabilité de l'éducation et du bien-être de l'enfant, même après le divorce.
 - Garde exclusive :
- Un des parents a la garde principale, l'autre ayant des droits de visite. La décision est prise dans l'intérêt supérieur de l'enfant.
 - Critères de décision :
- Âge de l'enfant, besoins affectifs et psychologiques, stabilité de l'environnement familial, et préférences de l'enfant en fonction de son âge.

Partie 6 : L'Héritage

Comment se déroule la succession au Sénégal?

- Règles de succession :
- Le Code de la Famille définit les règles de partage des biens en cas de décès, avec des distinctions entre héritiers légaux et testamentaires.
 - Testament :
- Possibilité pour un individu de disposer de ses biens par testament, respectant les droits des héritiers légaux. La rédaction d'un testament doit respecter certaines formes pour être valable.
 - Succession en l'absence de testament:
- En l'absence de testament, la succession se fait selon les règles de la dévolution légale, qui prévoient des parts pour le conjoint survivant, les enfants, et d'autres membres de la famille.

Partie 7 : La Protection des Droits de la Femme et de l'Enfant

Quelles sont les mesures mises en place pour protéger les droits des femmes et des enfants au Sénégal ?

- Législation spécifique :
- Lois visant à lutter contre la violence domestique, l'exploitation et les discriminations.
- Institutions de protection :
- Création de structures comme les tribunaux de protection de la famille et les services sociaux pour assister les victimes de violence et de maltraitance.
 - Sensibilisation et éducation :
 - Programmes visant à sensibiliser la population sur les droits des femmes et des enfants.

Conclusion

Le droit de la famille est crucial pour la protection des droits individuels, la promotion de l'égalité des sexes, et l'assurance du bien-être des enfants. Cela permet également de naviguer dans les complexités des relations familiales et de savoir comment agir en cas de litige ou de conflit.

Sources légales

- Code de la Famille : Pour les dispositions relatives au mariage, au divorce, à la filiation et à la succession.
 - Constitution du Sénégal : Pour les principes garantissant les droits fondamentaux.
- Conventions internationales : Pour les engagements du Sénégal en matière de droits de la famille, notamment la CEDAW et la Convention des droits de l'enfant.
- Rapports d'ONG et d'organismes internationaux : Pour des études et des analyses sur la situation des droits de la famille au Sénégal.

FATOU SEYE SARR